



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **24 septembre 2008**

Délibération n° 2008-0239

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Initiative de développement stratégique (IDS)

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Lebuhotel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 12 septembre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 25 septembre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mme Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terracher, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Darne J.), MM. Daclin (pouvoir à Mme Gelas), Blein (pouvoir à M. Ariagno), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mmes Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Dubos (pouvoir à Mme Hamdiken-Ledesert), M. Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à Mme David M.), Lévêque (pouvoir à M. Claisse), Louis (pouvoir à Mme Levy), Mme Pesson (pouvoir à M. David G.), MM. Petit (pouvoir à M. Cochet), Serres (pouvoir à M. Ferraro), Turcas (pouvoir à M. Vaté).

Absents non excusés : MM. Barge, Julien-Laferrière, Deschamps, Genin, Guimet, Havard, Pillonel, Réale.

Séance publique du 24 septembre 2008**Délibération n° 2008-0239**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Initiative de développement stratégique (IDS)**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Créée en 2000, l'association Initiative de développement stratégique (IDS) est une organisation non gouvernementale (ONG) de solidarité et de coopération internationale dont le siège social est fixé à Rillieux la Pape.

IDS initie, accompagne et met en œuvre des projets de terrain, réalise des diagnostics et des études, organise et conçoit des formations et des outils pédagogiques et contribue à des réseaux d'information et d'échanges sur la coopération, l'économie, l'environnement et la solidarité internationale, dans les pays en voie de développement.

IDS est un catalyseur, facilitant les rencontres, les coopérations et les alliances dans la mise en place de programmes de lutte contre la pauvreté, de la création d'activité génératrice d'emplois et du développement durable, impliquant la participation de toutes les parties prenantes à l'échelle d'une économie locale.

Les objectifs de l'association IDS sont de :

- contribuer à l'émergence de politiques et des pratiques fondées sur le principe d'une responsabilité commune et partagée et qui favorisent un développement économique intégrant pleinement la dimension humaine (sociale, culturelle, etc.) et la gestion durable des ressources naturelles,
- renforcer les acteurs de la société civile dans les pays du Sud afin qu'ils participent activement à la définition des politiques locales et nationales et qu'ils aient l'écoute et les moyens de mettre en oeuvre leurs propres projets,
- oeuvrer pour que les acteurs de la société civile et les autorités gouvernementales et intergouvernementales, au Nord et au Sud, structurent un véritable dialogue démocratique réaffirmant les principes universels développés au sein des Nations Unies et contribuent ainsi à promouvoir une mondialisation plus équitable et à visage humain.

Dans le cadre de ses activités de coopération, IDS est à l'origine de la création à Lyon, d'un pôle de compétence en gestion des déchets solides dans les pays en voie de développement, pôle composé de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Lyon, d'associations de solidarité internationale, de consultants privés. Ce pôle de compétence développe des programmes de coopération sur la valorisation et le traitement des déchets solides dans les villes africaines. C'est ainsi que IDS prépare un programme de recherche-actions avec la ville de Ouagadougou, ville partenaire de la Communauté urbaine.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations de solidarité internationale dont les actions s'inscrivent dans les objectifs du millénaire de lutte contre la pauvreté (développement humain, social et économique des pays les plus pauvres), la Communauté urbaine propose de verser une subvention exceptionnelle de 2 300 € à l'association IDS au titre de l'année 2008 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Accorde une subvention de 2 300 € à l'association Initiative de développement stratégique (IDS) au titre de l'année 2008.

2° - Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 septembre 2008.